

## ECONOMIE FRANÇAISE ET COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (1)

# Les conséquences essentiellles du Marché commun

**I**l n'est pas dans mon propos d'étudier le Marché commun en quelques lignes. Je me bornerai à dégager les idées générales ayant trait surtout à ses conséquences, perceptibles à chacun à condition d'y consacrer un peu de réflexion.

On ne peut dissocier les réalités économiques françaises des réalités économiques de l'Europe libre. Tout s'y oppose : l'histoire, la géographie, la menace que font peser sur l'économie de nos petites nations les blocs industriels déjà puissamment organisés et ceux qui le seront.

Or, au début du XX<sup>e</sup> siècle l'Europe serrait de banquier à l'univers. Elle contrôlait ou participait à 50 p. 100 de la production et du commerce mondiaux.

Depuis, elle n'a cessé de per-

possibilité d'expansion économique.

Certes, nous aurions pu tenter de former un bloc économique dans le cadre de l'Union française. Mais outre l'ampleur des investissements qu'il demanderait et que nous ne pouvons assurer seuls dans l'immediat, il répondrait de par la force des choses à une conception excessivement dangereuse du colonialisme. Cette entreprise aurait dû être faite il y a trente ou quarante ans ; un tel retard ne pourrait être comblé que si la France occupait déjà une situation très privilégiée. Le réaliser maintenant — à condition que ce soit politiquement possible — équivaldrait à condamner les carrières françaises à la pire médiocrité et la main-d'œuvre de l'Union française à l'exploitation.

par Etienne GAGNAIRE

député du Rhône

2516

dre du terrain. Par rapport aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, son retard s'accroît de jour en jour. Cette situation sur les marchés risque de s'aggraver encore par suite de l'industrialisation très rapide de la Chine, des Etats d'Amérique du Sud, voire de l'Afrique noire, dont les ressources jamais exploitées le seront au départ avec des moyens prodigieux.

Les causes de la ruine de l'Europe sont multiples. Les dernières guerres mondiales qui ont eu lieu sur son sol, le fait que depuis un siècle elle a assuré à ses habitants un niveau de vie très supérieur à celui ayant cours sur les autres continents, la surpopulation même ne sauraient justifier sa faiblesse actuelle.

Il y a ce paradoxe que ce qui a contribué à sa fortune — son industrialisation du siècle passé, la première au monde — contribue aujourd'hui à son retard, parce qu'elle enferme l'esprit d'entreprise dans des cadres routiniers, beaucoup trop étroits, parce qu'elle limite les investissements et les marchés.

Le protectionnisme valable il y a quelques décennies lors du passage de l'artisanat à une industrialisation de forme réduite et qui ne touchait pas encore d'immenses continents, non seulement n'a plus de raison d'être mais étouffe toute

La petite et moyenne entreprise fait place à la très grande entreprise. Les techniques modernes — les possibilités considérablement accrues des sources énergétiques — et dans ce domaine celles de l'énergie atomique, nécessitent des investissements de plus en plus importants d'où le besoin d'un marché assez étendu pour éponger la production et assurer sa stabilité.

L'objet du Marché commun a été de « créer une vaste zone de politique économique commune constituant une puissante unité de production et permettant une expansion continue, un relèvement du niveau de vie et le développement de relations harmonieuses entre les Etats qu'il réunit ». Il a donc un triple but qui dépend d'une politique unique — politique commune — c'est-à-dire avant tout : étude des besoins, orientation de l'industrie, mise en œuvre des moyens, contrôle des résultats. Ceci dans un esprit libéral qui exclut à la fois l'anarchie préjudiciable à tous et garantit les besoins de la concurrence nécessaire au progrès. En effet, il ne faudrait pas que l'Europe soit à nouveau enfermée dans une structure économique et une forme d'industrialisation pour l'instant souhaitable, mais qui peut être caduque dans cinquante ans.

(SUITE PAGE 2)

ou qu'elle centralise et outance sa production dans certaines régions, ou qu'elle donne un pouvoir tel aux organismes de gestion du Marché commun qu'il exclurait toute liberté d'action.

Il est bien évident que la France devra adapter son économie aux exigences du Marché commun et créer pour l'Union française une industrie, une agriculture y répondant, en quoi elle sera aidée d'ailleurs par tous.

Les modifications nécessaires n'apparaissent pas toutes encore, même après les études approfondies auxquelles on s'est livré. Il y aura forcément une part d'empirisme au début — je crois qu'elles iront dans le sens d'une simplification de la production et dans celui d'une part plus grande faite à la recherche sous toutes ses formes, aussi bien scientifique que psychologique par exemple. Le client de Rome n'ayant pas les mêmes exigences que celui d'Anvers ou de Paris. Il est possible que le choix pour un article français donne soit réduit. Au lieu qu'il y ait trente articles de différentes marques, aura trente articles différents de la même marque française, il n'y en ait plus que dix, le consommateur n'y perdra rien. Il s'y ajoutera les articles d'origine des autres pays syndiqués et son choix s'exercera alors sur le genre de six peuples différents pour un seul objet.

Et puis il faut tout de même savoir que l'étenue du choix réduit les chances d'achat, mais qu'il augmente les prix de revient et comprendre qu'il est préférable que chaque ménage soit à même de se rendre acquéreur d'un frigidaire de modèle unique pour l'Europe, plutôt que cinquante modèles différents soient réservés à quelques favoris. Une telle planification n'est d'ailleurs pas à craindre. S'y oppose le dynamisme de la recherche qui a tendance à produire toujours mieux sous des formes plus étudiées.

Je ne vois pas que l'artisanat français puisse, lui, subir de changements profonds, si ce n'est un regain d'activité.

Ont déjà disparu de la vie économique nationale, toutes les formes de l'artisanat qui pourraient se fondre dans l'industrie. Ne subsistent guère que celles de « réparations » ou de transformations toujours nécessaires, ou celles représentatives du goût français qui ne touchent que des produits de luxe auxquels une Europe plus riche ouvre un marché plus important que celui dont ils jouissent dans la limite des frontières nationales.

Dans l'agriculture, les multiples ressources excédentaires — et il est à considérer que les investissements y ont été très réduits, qu'il n'y a eu aucune coordination sérieuse — auront un débouché assuré.

Certes, l'adaptation sera plus délicate, elle devra s'appuyer sur une politique gouvernementale ferme et sûre.

Les transformations en matière d'agriculture ont toujours soulevé plus de difficultés qu'en tout autre domaine. Cela tient beaucoup moins du fait du paysan lui-même qu'à celui de quantité d'éléments : nature du sol, topographie, climat, impossibilité de prévisions précises, sur lesquels l'homme n'a qu'un contrôle réduit étalé sur plusieurs années. La coordination du travail, de la machine, des matières premières n'aboutit pas toujours à des résultats uniformes, ainsi que dans l'industrie.

Si l'on y ajoute l'extrême division de la propriété française d'où découle une production essentiellement et d'abord familiale — puisque la seule garantie de subsister réelle du paysan — et dont on ne vend que l'excédent, on comprend l'ampleur du problème.

J'ajoute que l'agriculture française était condamnée pour « desertion ».

Le Marché commun lui offre une adaptation difficile peut-être, mais qui doit lui permettre une extension considérable,

la France pouvant devenir le grenier de l'Europe.

Ses detracteurs s'en sont d'ailleurs servis ! Ils ont voulu voir dans ce traité la condamnation pour la France à n'être qu'un pays agricole. D'abord c'est faux parce qu'elle a d'autres ressources à exploiter et d'autres possibilités. Et puis, pourquoi ne pas considérer l'agriculture moderne comme une industrie ? Qui plus est comme une industrie inaltérable pour notre pays, dans le cadre de l'Europe.

Un relèvement du niveau de vie m'apparaît comme inévitable et ceci pour deux raisons. La production européenne organisée aura pour conséquence l'abaissement des prix de revient profitable au consommateur. Par ailleurs, les salaires les plus bas ont toujours tendance, par la voie de la revendication syndicale, à s'aligner sur les salaires les plus hauts de la même catégorie. Une grève dans n'importe quel secteur de l'industrie de n'importe quel pays du Marché commun aura des répercussions à la chaîne dans le même secteur de tous les autres pays. Entre secteurs différents de l'économie, le cloisonnement n'est plus tel qu'elle ne se répercute partout. D'où une importance accrue du syndicalisme et de son action, et surtout du rapport des divers syndicats.

A cet égard, je suis persuadé que doivent disparaître très vite les inconvénients suscités à l'industrie française par des charges sociales proportionnellement plus lourdes que celles qui pèsent sur l'industrie allemande ou italienne. A moins, bien entendu, de crise économique très grave (imprévisible) et ceci sans qu'il soit fait appel aux clauses du traité.

La facilité de circulation de la main-d'œuvre entre pays signataires du traité et entre les pays de l'Union française, ne doit, contrairement aux rancœurs passionnées qu'elle a soulevées, apporter que des avantages. Elle s'établira progressivement pour devenir entière quand l'Europe aura terminé sa transformation.

Etant donné nos avantages sociaux plus importants et le plein emploi dont nous bénéficions, il est certain que les ouvriers originaires d'Italie, par exemple, auront intérêt à venir en France. Mais je ne vois pas pourquoi ils auraient priorité sur nos ouvriers, alors qu'il y aurait nécessairement même salaire, mêmes charges auxquels il faudrait ajouter transport et logement pour les entreprises qui les emploierait.

Il est probable qu'ils viendront comme ils viennent actuellement, c'est-à-dire suivant l'offre, là où nous manquons de spécialistes dans la construction en particulier.

Ceci est d'autant plus valable que la spécialisation devient plus nécessaire — que n'importe quel ouvrier n'est pas à même et le sera de moins en moins de faire n'importe quel travail — question de réadaptation résolue mise à part qui demande un minimum de stage.

Sur le plan national, il nous faut d'ailleurs travailler aussi bien à la spécialisation qu'à la readaptation. Le problème est identique.

Il n'en reste pas moins que la libre circulation a des avantages considérables, en particulier dans le domaine technique : qu'un manœuvre basque travaille à Munich est déjà intéressant par le courant d'échange qu'il crée ; qu'un technicien basque puisse y vivre, le courant d'échange est plus complet, plus étendu. A l'intérêt immédiat, aux liens affectifs s'ajoutent des liens culturels plus profonds, des moyens d'action, d'expression plus puissants.

De là l'extrême importance de cette création d'une élite technique européenne dont l'influence dynamique sera considérable sur notre avenir et la nécessité pour la France d'investir le maximum de capitaux sur l'éducation technique. N'ayons pas peur de supprimer un investissement même très rentable sur telle ou telle affaire industrielle séduisante, si nous pouvons le faire pour la formation de nos jeunes. Et quand les problé-

mes d'éducation se poseront aux organismes de gestion du Marché commun, revendiquons la création des écoles nécessaires sur notre sol national.

Que six petits pays consentent à mêler inextricablement leurs intérêts de fabrication, de distribution, de consommation, de main-d'œuvre, ils rendent indispensables la communauté de leurs intérêts de défense de culture, d'idéal dans un proche avenir.

On m'objectera trop d'optimisme. Je ne m'en rends nullement compte. Les très grandes difficultés d'application du traité de Marché commun. Je considère, et tous les socialistes sont d'accord sur ce point, que le jour de respirer est déjà un acte de foi. Il y a plus de 40 millions d'habitants en France qui consentent à respirer et très mal, donc qui font preuve d'un optimisme bien grand. C'est se baser sur cet optimisme qu'envisager l'avenir avec confiance.

(A suivre.)

(1) Voir nos numéros précédents.